

Les échos de Carsan



N° 1

Juin 2008

Bulletin municipal de la commune de Carsan

Édito



Deux mois se sont écoulés depuis la mise en place du nouveau conseil municipal et je souhaite remercier tous ceux qui me font confiance. Ma volonté est de donner à notre commune les moyens de s'épanouir tout en respectant son caractère rural privilégié. Certes, la difficulté majeure actuellement, c'est notre budget très déficitaire. Mais je garde mon optimisme car je suis persuadée qu'avec l'équipe qui m'accompagne et beaucoup de

travail et d'investissement personnel, nous finirons par rebondir.

Les dossiers se montent déjà de façon très active, car si l'on veut être opérationnel dans des délais relativement courts, il n'y a pas de temps à perdre.

Ce bulletin municipal vous donnera les quelques éclaircissements que vous attendez sûrement et plus particulièrement fera le point sur notre budget, inquiétant quant au fait qu'il ne nous permettra pas de faire des réalisations sur l'année 2008.

Il vous donnera aussi des informations sur la vie du village, un peu d'histoire qui intéressera certainement les petits nouveaux, l'état

civil et les obligations réglementaires de chacun.

Ceci dit, j'espère vous donner un bilan positif sur l'avancement de nos futures réalisations dans le prochain bulletin. Pour l'instant, je vous souhaite de bien profiter de la période estivale qui s'annonce.



Votre Maire,

Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

Comité de rédaction

Voici donc le premier numéro du Bulletin municipal d'informations de la commune de Carsan.

Il est le fruit du travail réalisé par le Comité de rédaction qui demeure pour l'avenir ouvert aux bonnes volontés.

Ce bulletin est un moyen d'expression qui, nous l'es-

pérons, devrait permettre de donner une image de notre village plus dynamique et plus vivante. L'objectif principal est donc que chacun des habitants de Carsan puisse être informé sur la vie et le fonctionnement de sa commune dans son ensemble. Nous vous invitons à nous envoyer vos impressions, in-

formations, photos de sites de la commune, etc ...

Nous souhaitons bon vent aux « Echos de Carsan » et à vous tous un bel été !

Dans ce numéro :

Démocratie locale 2

- Les élus
- Commissions & délégations
- Les finances
- Le CCAS

Enfance et jeunesse 6

- Le bilan scolaire
- La fête à l'école
- L'ouverture du CLSH

Vie au village 8

- La canicule
- Les visiteurs
- Notre-Dame de Rouzigue
- Civilité

Environnement 10

- Le compostage
- Prévenons le feu

Associations & agenda 11

- Le tournoi de foot
- Le karaté

Infos 12

- Centralisation du « 18 »

Démocratie locale

Page 2

Présentation des élus



Georges GUILBERT
1er Adjoint
À la Voirie et
aux Bâtiments publics
Délégations Titulaire
SITDOM - AEP - SIIG - SIVOM
SPAC Finances



Richard MONTANE
2ème Adjoint
Aux Finances et
aux Appels d'offres
Délégué SIVOM - Titulaire
Délégué SIIG - Suppléant



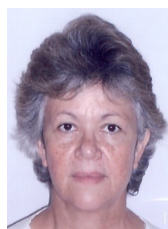
Pascale DEL HIERRO
3ème Adjointe
À l'Urbanisme et
aux Affaires sociales
Déléguée SIVS - Titulaire
Déléguée SIESB - Suppléante



Louis ASUNCION
Délégué SIE - Suppléant
Délégué SIVOM - Suppléant



Jean-René CATHELINA
Délégué SIE - Titulaire



Nicole COLONNA
Déléguée SIVS - Titulaire
Déléguée SIESB - Suppléante



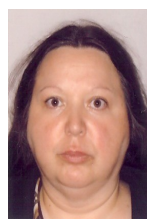
Cécile FAUVEL



Bernard GELY
Délégué SIE - Suppléant
Délégué Questions Défense



Jacky JOURDAN
Délégué AEP - Titulaire



**Marie-Antoinette
LE NY**
Déléguée AEP - Titulaire



Jean LOUVET



Pierrette SANCHEZ
Déléguée SIESB - Titulaire
Déléguée SIVS - Suppléante
Déléguée SIVOM - Suppléante



Brigitte VIGNE
Déléguée SIESB - Titulaire
Déléguée SIVS - Suppléante
Déléguée SPAC - Suppléante



Philip ZENDRINI
Délégué SITDOM - Suppléant
Vice-président SPAC - Mécanique
Délégué SPAC - Logistique
Délégué AEP - Titulaire
Délégué SIE - Titulaire

Présentation des commissions

Finances

Richard Montané
Georges Guilbert
Brigitte Vandemeulebroucke
Louis Asuncion
Pascale Del Hierro
Pierrette Sanchez
Cécile Fauvel
Marie Antoinette Le Ny
*Dominique François**
Jean-Luc Tavoillot
André Simon
Francis Tramier
Roger Castanier
Bruno Julien

Appel d'offres

Brigitte Vandemeulebroucke
Louis Asuncion
Georges Guilbert
Pierrette Sanchez
Jacky Jourdan
Richard Montané
Jean-Louis Louvet

Festivités

Pierrette Sanchez
Brigitte Vigne
Jacky Jourdan
*Bruno Julien**
Gisèle Gomez
Jean Dandonneau

Voiries et bâtiments publics

Georges Guilbert
Jacky Jourdan
Bernard Gély
Jean-René Cathelina
Philip Zandrini
Jean-Louis Louvet

Salle polyvalente

Pascale Del Hierro
Nicole Colonna
Brigitte Vigne
Pierrette Sanchez
Jean-René Cathelina
*Daniel Navarro**
Alain Pocquet

Sports

Jacky Jourdan
Jean-René Cathelina
Brigitte Vigne
Gisèle Gomez
*Daniel Marra**
Yannis Tapella
José Martinez
Alain Vigne

* en italique : non élus

Urbanisme

Pascale Del Hierro
Philip Zandrini
Brigitte Vandemeulebroucke
Georges Guilbert
Richard Montané
Bernard Gély
*Bernard Lefèbvre**
Roger Castanier
Francis Tramier
José Manzoni
Gisèle Gomez

C.C.A.S.

Brigitte Vigne
Nicole Colonna
Marie-Antoinette Le Ny
Pierrette Sanchez
*Pascale Agani**
Martine Jourdan
Alain Pradier
Carmen Asuncion

Affaires scolaires

Pascale Del Hierro
Cécile Fauvel
Brigitte Vandemeulebroucke
Nicole Colonna
Marie-Antoinette Le Ny
Brigitte Vigne
*Lilianne Bodez**
Frédérique Brings
Hélène Mazet

Délégations à la Communauté de Communes de Valcèzard

Brigitte
VANDEMEULEBROUCKE
Présidente de la
Commission Enfance
& Jeunesse
SPANC
Culture

Pascale
DEL HIERRO
Communication
Environnement
Tourisme
Enfance & Jeunesse

Georges
GUILBERT
Patrimoine
SCOT

Richard
MONTANE
Développement
économique
Finances

Compte administratif 2007

Libelle	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté			43 011.93 €		43 011.93 €	
Opération de l'exercice	340 846.15 €	333 782.58 €	47 525.24 €	55 642.52 €	388 371.39 €	389 425.10 €
Totaux	340 846.15 €	333 782.58 €	90 537.17 €	55 642.52 €	431 383.32 €	389 425.10 €
Résultats de clôture	- 7 063.57 €		- 34 894.65 €		- 41 958.22 €	

Budget primitif 2008

Libelle	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévisions	392 842,00 €	392 842,00 €	55 264,65 €	55 264,65 €	448 106.65 €	448 106.65 €

Analyse financière du compte du Trésor réalisée en Mars 2008

Principaux constats

L'étude permet d'observer que la commune a des difficultés à dégager une capacité d'autofinancement : les produits diminuent plus vite que les charges. Un examen précis des dépenses de fonctionnement est conseillé.

L'endettement ne paraît pas être en augmentation mais la commune n'a procédé en 2007 à aucun investissement important. La situation financière est déséquilibrée du fait d'un fonds de roulement négatif, elle a recours à des lignes de trésorerie, qui sont toujours à rembourser, de plus en plus importantes. Ce qui n'améliore pas la situation.

Toutefois, une marge de manœuvre existe en matière fiscale, les taux d'imposition n'ayant pas été augmentés depuis 2 ans.

Le financement des investissements

En 2007, les dépenses d'investissement ont fortement diminué. Pour financer ses investissements, la commune a trois solutions qu'elle peut combiner : l'autofinancement de l'année, l'emprunt ou ses propres réserves. Le financement principal repose sur la capacité d'autofinancement. Mais celle-ci doit en priorité être utilisée pour le remboursement de dettes. Or, la commune bien qu'ayant une capacité d'autofinancement négative, n'a pas effectué d'emprunt en 2007. Elle a eu recours aux autres ressources d'investissement et n'a pu prélever sur ses réserves, le fonds de roulement étant négatif depuis 2006.

Les équilibres financiers

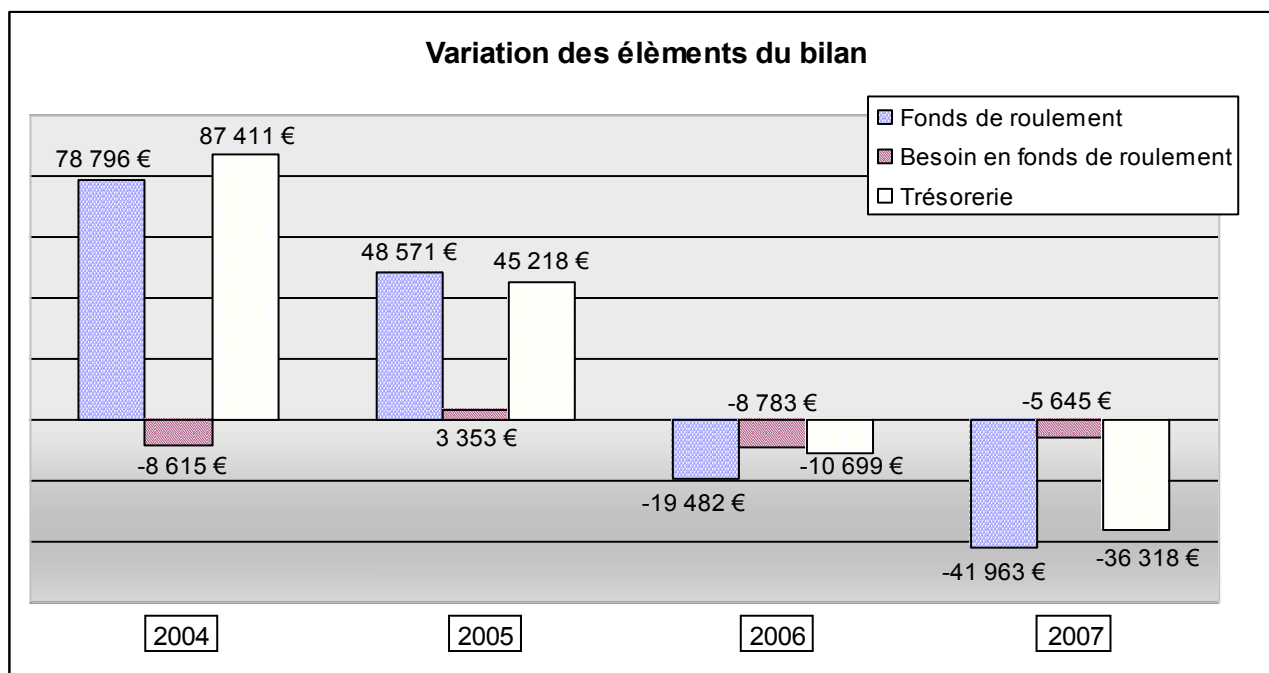
Le fonds de roulement s'apparente à une réserve. Il permet de couvrir le décalage entre encaissement de recettes et paiement de dépenses. Le mon-

tant du fonds de roulement est négatif :

- 41 958 € en 2007. Cette situation dure depuis 2006 et s'accroît.

Le besoin en fonds de roulement est égal à la différence entre l'ensemble des créances plus stocks et les dettes à court terme. Une créance constatée, non encaissée génère un besoin de financement. A l'inverse, une dette pas encore payée vient diminuer ce besoin de financement. Le besoin en fonds de roulement est négatif (- 5 640 €) mais cela est dû à la prise en charge tardive de mandats non payés en fin d'exercice.

La trésorerie comprend le solde du compte au Trésor, mais également les autres disponibilités à court terme comme les valeurs mobilières de placement. Elle est de - 36 318 € au 31/12/2007. En 2006 la commune a connu les mêmes difficultés, sa trésorerie étant de - 10 699 €.



La fiscalité directe

En 2007, le produit de la fiscalité directe est représenté pour :

- la taxe d'habitation : 49 %
- la taxe foncière bâti : 38 %
- la taxe foncière non bâti : 13 %

Les produits par habitant sont les suivants :

Taxe d'habitation : 70€/hab pour

une moyenne régionale de 123€/hab

Taxe foncier bâti : 18€/hab pour 32€/hab dans la région :

Taxe foncier non bâti : 54€/hab pour 135€/hab dans la région

Les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2006.

Après délibération, le Conseil municipal a décidé de porter les taux d'im-

position de 2008 pour :

Taxe d'habitation : 7.50 %

Taxe foncier bâti : 9.97 %

Taxe foncier non bâti : 44.43 %
(inchangée)



Le Centre Communal d'Action Sociale

Le C.C.A.S. a pour mission de mettre en oeuvre et de développer la politique sociale de la commune

Le C.C.A.S., présidé par Madame le Maire, comprend des membres élus par le Conseil Municipal en son sein et des citoyens de la commune désignés par le Maire en fonction de leurs compétences ou de leur repré-

sentativité dans le domaine social.

Il travaille en relation étroite avec les professionnels de l'Unité d'Action Sociale Départementale. Il a son propre budget subventionné par la commune.

Ses séances ne sont pas publiques mais différents partenaires peuvent être invités à y participer (travailleurs sociaux, organismes sociaux

spécialisés....)

Dans un cadre plus général, la Commune et le C.C.A.S. adhèrent aux projets de certaines associations agissant dans le secteur social comme :

► **Présence 30** - Téléassistance - qui permet aux personnes âgées, isolées ou handicapées de continuer à vivre seules en toute sécurité chez elles.

Enfance & Jeunesse

Page 6

Bilan de l'année scolaire 2007/2008

Cette année, ce sont 65 enfants qui ont fréquenté les 3 classes de notre école. 23 élèves pour le cycle 1 (toute petite section, petite section et moyenne section de maternelle) de Cendrine Robert, 20 élèves pour le cycle 2 (grande section de maternelle, CP, CE1) de Marie Laurent et 22 élèves pour le cycle 3 (CE2, CM1, CM2) de Nancy Sorbier.

Les sorties

De nombreuses sorties ont été organisées cette année, rencontres sportives, sorties culturelles ou simplement de loisirs.

Les sorties sportives :

- Course d'orientation en forêt de Valbonne le 19 juin pour le cycle 2
- Rencontre sportive à Sabran le 26 juin pour le cycle 2
- Course à Laudun pour le cycle 3
- Rencontre athlétisme à Bagnols sur Cèze pour le cycle 3

Même le cycle 1 organise ses sorties puisque les enfants vont régulièrement dans le village à la découverte des maisons des copains.

Les sorties culturelles :

- Visite du musée d'art sacré de Pont Saint Esprit le 16 novembre pour le cycle 3



- Visite en centre de tri (le 15 janvier) pour le cycle 3 et nettoyage de printemps (le 22 mai) pour le cycle 2, en partenariat avec le SITDOM. Ces sorties ont été complétées par des animations sur le devenir des déchets et une sensibilisation au tri.



Les sorties de fin d'année, financées par l'Amicale des Parents d'Elèves

- Journée à la ferme pédagogique de Sarrians le 16 juin pour les tout petits
- Journée au parc de loisirs Amazonia de Roquemaure le 17 juin pour les plus grands

Les enfants se sont beaucoup amusés malgré le mauvais temps. Découverte des animaux pour les uns, trampoline et luge d'été pour les autres, pique-nique pour tout le monde, ces journées restent toujours un bon souvenir.

Les animations

- Loto de l'école le 18 novembre. Ce loto, organisé par l'APE permet de financer l'essentiel des projets de l'association : sorties pédagogiques, spectacle et cadeaux de Noël...
- Fête de Noël le 14 décembre : après les chansons interprétées par les élèves, un spectacle de magie a été présenté aux enfants et le Père Noël est venu apporter de nouveaux vélos pour les cycles 1 et 2 et du matériel de sport pour les plus grands. La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié.
- Carnaval le 23 avril : tous les enfants de l'école ont défilé dans le village parés de costumes haut en couleur. Ils étaient accompagnés des enseignants, personnel communal et quelques parents, déguisés eux aussi. L'après midi s'est terminé par un goûter bien mérité.
- Intervention d'une animatrice nature et d'un animateur théâtre en partenariat avec la communauté de communes de Valcèzard



La fête de l'école



Enfin la fête de l'école qui s'est déroulée le 20 juin a permis de terminer l'année en beauté. Les enfants ont offert un spectacle alliant danse, théâtre et chanson, de très grande qualité autour du thème des continents. Compte tenu de la chaleur estivale de cette fin de semaine, l'apéritif a eu un grand succès. Le repas a également réuni plus de 160 personnes qui pour certaines ont terminé la soirée sur la piste de danse.

L'année scolaire se termine et c'est le moment de remercier les enseignants qui ont pris en charge nos enfants tout au long de cette année et plus particulièrement Marie Laurent qui nous quitte cet été pour occuper un poste en Ardèche. Elle sera rempla-

cée par Mme Béché, qui prendra également la direction de l'école.

Merci également au personnel communal qui les accompagne : Laurence Martinez pour les plus petits, Danielle Buttet pour la cantine et la garderie, Nathalie Mangeot pour la cantine, la bibliothèque et le ménage et Pascaline Verghe, mise à disposition par

l'éducation nationale pour l'aide à la Direction.

Saluons enfin, Liliane Bodez pour sa présence à la bibliothèque et Denise Thébaud qui vient chaque mardi lire des histoires aux enfants.



Rendez-vous le 2 septembre pour une nouvelle année scolaire !



Ouverture du Centre de Loisirs Sans Hébergement

Cet été, l'école de St-Gervais accueille le Centre de loisirs de Valcèzard pour la période du 7 juillet au 29 août. Les enfants accueillis sont âgés de 3 à 12 ans.

Le centre est ouvert de 9h à 17h et un accueil est assuré de 8h à 9h et de 17h à 18h.



Une liaison aller/retour en bus est organisée sur le territoire de Valcèzard, en trois points de ramassage, tous les matins et tous les soirs sur les communes de :

- Laval St Roman
- St Paulet de Caisson
- Cornillon

Tous les éléments et le dossier sont téléchargeables sur le site Internet www.valcezard.fr

Les dossiers peuvent être transmis par la suite à la Communauté de Communes par courrier. Et si vous préférez déposer votre dossier en main propre, les inscriptions se font sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h

au
04.66.82.69.41



La canicule et nous...

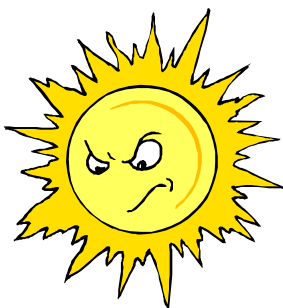
SE PREPARER A D'EVENUELLES FORTES CHALEURS

L'exposition prolongée à la chaleur est un stress important pour l'organisme, il peut être la cause initiale d'accidents graves tels que le coup de chaleur.

Les fortes chaleurs peuvent aussi aggraver des maladies préexistantes, être responsables de maladies associées à la chaleur. La prise de certains médicaments peut aggraver les effets liés à la chaleur, en particulier chez des personnes à risques.

Il est recommandé de s'assurer dès le printemps, donc avant l'arrivée des fortes chaleurs de l'été :

- Que votre habitation permette de limiter les conséquences de fortes chaleurs et dispose de volets extérieurs, de rideaux ou de stores permettant d'occulter les fenêtres, que votre réfrigérateur est en bon état de fonctionnement, que vous disposez de ventilateur voire de climatiseur.
- Que vous connaissez les lieux climatisés proches de votre domicile tels que les grandes surfaces, les cinémas, certains lieux publics et que vous savez comment vous y rendre.



conséquences de la chaleur.

- Ces informations sont à votre disposition chez votre médecin traitant, votre pharmacien, à la mairie, et des conseils sont régulièrement diffusés par les médias (télé, radio, journal et presse quotidienne...).

Dans tous les cas :

S'il est prévu de fortes chaleurs et que vous vous interrogez sur votre santé ou celle d'une personne de votre entourage, consultez votre médecin traitant ou votre pharmacien qui pourra vous donner tout conseil utile. Si vous êtes particulièrement vulnérable, notamment, très âgé, dépendant pour les actes de la vie quotidienne, prévenez votre entourage pour qu'il vous accompagne.

- Que vous connaissez les conseils, ou que vous savez où vous les procurez, pour vous préserver des

Si, dans votre entourage, vous connaissez une personne particulièrement vulnérable, (personne âgée, personne isolée ...), organisez son soutien.

Un registre nominatif destiné à l'inscription des personnes âgées et handicapées, isolées à leur domicile est à disposition en mairie aux heures d'ouverture. Nous invitons les personnes concernées qui le souhaitent, à venir s'y inscrire.

Pensez à appeler vos voisins ou vos amis âgés et handicapés pour prendre régulièrement de leurs nouvelles.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le **15**

Consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France

Téléphone : 32 50

Internet : www.meteo.fr

Dispositif de prévention

La mairie de Carsan met en place un dispositif pour venir en aide aux personnes isolées et en difficulté.

Un service téléphonique est à disposition de toutes les personnes vulnérables que en font la demande, pendant les heures d'ouvertures de la mairie.

N'hésitez pas, si vous êtes concerné ou si vous connaissez une personne fragile, à contacter la mairie au 04.66.39.26.65



Notre-Dame de Rouzigue

Au XIV^e siècle, un sculpteur inconnu a tiré d'un bloc de marbre de carrare une statue de la Vierge à l'enfant « pleine de grâce », de mouvement, de finesse et de majesté. Enfouie dans l'oubli et la poussière, après avoir été honorée pendant des siècles par toute la région, elle fut malheureusement brisée, mais un brave homme en ramassa les morceaux. Rafistolée tant bien que mal par les habitants du village.



Cassée en plusieurs morceaux, peinturlurée et repeinturlurée, elle paraissait gracieuse aux rares fidèles qui venaient implorer son intercession. Mais elle faisait peine à voir. Les artistes en souffraient... Et les croyants aussi, car elle représente leur Mère.

Notre Dame de Rouzigue est un trésor spirituel aussi important que sa valeur culturelle. Elle est la mère des confidences et se tient retirée dans sa petite église. La dévotion à la vierge de Carsan est fort

ancienne et les chrétiens d'alors, dont la foi est intense, viennent de loin pour supplier la Vierge de guérir leurs enfants de cette pelade qui leur « rouzigue » la peau.

En 1978, elle a fait l'objet d'une restauration parfaite par les Beaux Arts et reste, aujourd'hui encore, le témoin admirable de cet antique élan de foi qui s'est perpétué de siècle en siècle jusqu'à nos jours.

Nous vous invitons à participer au pèlerinage qui aura lieu le 14 août à partir de 20h à l'église de Carsan.

Les visiteurs du mercredi 28 mai 2008

Nous avons eu la surprise de voir s'installer sur notre commune une centaine de caravanes occupées par des gens du voyage « évangélistes ». Notre intervention auprès de la préfecture n'a pas amené de solution radicale pour les en empêcher. Le conseil qui nous a été donné a été de négocier au mieux la situation.

La gendarmerie de Pont-Saint-Esprit ayant été contactée immédiatement, deux gendarmes de la brigade de Cornillon sont intervenus et nous ont aidés de façon efficace dans nos démarches. Le dimanche 1^{er} juin à 13 h le camp s'est levé et il ne restait plus qu'à effacer les traces de ce passage. A ce sujet, un grand merci

aux membres du conseil municipal et à Jean Luc, notre responsable du service technique, qui se sont rendus disponibles pour gérer la situation durant le week-end.

Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

Civilité

Pour vos travaux de bricolage ou de jardinage bruyants, respectez les horaires déterminés par arrêté préfectoral :

- les jours ouvrables de 08h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.

Il faut savoir que personne n'a le droit d'importuner ses voisins, de jour

comme de nuit.

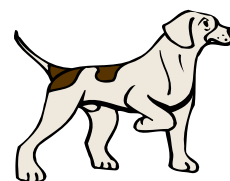
Les auteurs de bruits dépassant les inconvénients normaux de voisinage peuvent être poursuivis et condamnés à une contravention.

En respectant ces quelques consignes, vous ferez preuve de civisme envers vos voisins et les encouragerez à faire de même.

Un problème persiste au cœur du village, les propriétaires de chiens qui les laissent se soulager à leur guise...

La solution est simple, il suffit aux maîtres de ramasser les déjections de leurs compagnons de balade, les rues et les places du village seraient tout de suite plus agréables à parcourir. En votre absence, votre chien ne doit pas aboyer jour et nuit.

Il faut l'éduquer pour le respect d'autrui.



Composter, c'est pas compliqué !

Aujourd'hui, une grande partie de notre poubelle et de celle des déchets apportés en déchetteries peuvent être recyclés par le biais du compostage et donc diminuer d'autant la quantité de déchets non recyclés.

Les déchets verts apportés en déchetterie sont aujourd'hui compostés industriellement mais à ce jour, aucune solution n'était organisée au niveau des particuliers.

Pour cela, le SITDOM lancera à l'automne prochain une première distribution de composteurs individuels destinés aux déchets organiques de la cuisine (épluchures, café, thé...) ainsi qu'aux petits déchets verts du jardin (tontes, fleurs fanées...).

Les composteurs seront en PVC, d'un volume de 400l et seront mis à disposition pour un coût réduit de 30€ maximum pour des modèles valant 60 à 80€ (la différence étant prise en charge par le Sitdom).

Il est proposé aux particuliers de s'inscrire d'ici la fin du mois de juin pour être les premiers à disposer du composteur à l'automne.

Pendant l'été les personnes inscrites recevront une information sur le modèle définitivement choisi, sur le coût de mise à disposition et devront confirmer leur demande de composteur.

A l'automne le SITDOM mettra en place une distribution qui sera accompagnée d'une information sur l'utilisation du matériel.

Pour s'inscrire ou en savoir plus :

Contactez le SITDOM au

04 66 90 58 00



Un composteur



Prévenons le feu

Vous êtes propriétaire ou ayant droit d'un terrain à l'intérieur ou situé à moins de 200 m d'espaces naturels combustibles, **vous ne pouvez pas** fumer, porter, ou allumer du feu :

- du **15 juin au 31 août**
- par temps sec depuis plus de 2 semaines avec vent fréquent
- au-delà de ces périodes, en cas de risque exceptionnel déterminé par arrêté préfectoral.

Vous pouvez incinérer des végétaux coupés sur déclaration préalable à la mairie du 1^{er} février au 14 juin inclus et sans déclaration du 1^{er} septembre au 31 janvier.

Vous pouvez incinérer des végétaux sur pied, sur déclaration préalable à la mairie du 1^{er} septembre au 14 juin inclus.

Arrêté préfectoral du 11 mai 2006, consultable en mairie.

Chaque fois que vous allumez un feu, votre responsabilité est engagée

Le Tournoi de foot de Carsan a bien eu lieu !

L'Animation Carsannaise a organisé ce samedi 7 juin, pour la cinquième année consécutive, son fameux tournoi de foot. Seize équipes se sont rencontrées sous le soleil carsannais. La finale a opposé le club de St-Paulet de Caisson contre celui de Saint-Nazaire permettant à ce dernier de sortir, aux penaltys, vainqueur de ce tournoi.



Comme à son habitude, l'association nous a offert tout au long de cette journée, une ambiance à la fois festive et conviviale en réunissant buvette, musique et barbecue midi et soir.

Grâce aux jeunes et à leur sens de l'organisation, le tournoi s'est déroulé sans aucun problème.

Cette journée fut également

sous le signe de la solidarité, car la somme des inscriptions a été reversée, dans son intégralité, à l'association soutenant la petite Mélody.

L'Animation Carsannaise tient aussi à remercier particulièrement la mairie pour tout le travail accompli afin de permettre le bon déroulement de ce tournoi malgré l'occupation par les gens du voyage, du stade de foot de Carsan.

Présentation d'une discipline.... le karaté

Le karaté est un des sports les plus dynamiques de tous les arts martiaux. Un karatéka bien entraîné est capable de coordonner parfaitement son corps et son esprit, ce qui lui permet de contrôler sa puissance physique et son esprit.

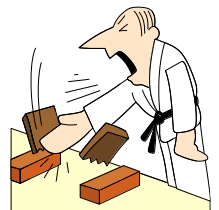
Le karaté consiste en l'utilisation de techniques à la fois défensives et offensives. L'éducateur donne aux membres du club les instructions de base jusqu'à ce que les techniques deviennent naturelles et spontanées.

Au fur et à mesure des progrès techniques de l'élève, celui-ci progresse physiquement et sa pratique renforce son endurance.

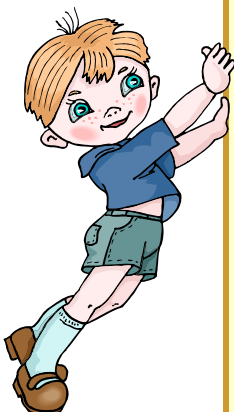
Les cours ont lieu dans la salle polyvalente de Carsan, tous les lundis et mercredis soir de 17h30 à 19h pour les enfants à partir de 6 ans et de 19h à 20h30 pour les adolescents et les adultes.

Pour tous renseignements complémentaires,

prendre contact avec la Présidente Madame Josée BECHARD



Prenez date ...



C'est dans une ambiance conviviale et familiale que la « Boule verte » organise tout l'été des concours de boules les vendredis soir à 21h sur la place du village.

Venez nombreux nous y rejoindre jusqu'à la fin août

1 et 2 août - Fête de Carsan

L'Animation Carsannaise

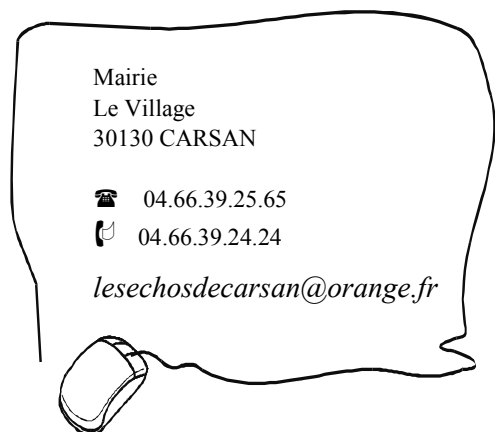
14 août - Pèlerinage de Notre-Dame de Rouzigue

24 août - Vide Grenier

Le Comité des fêtes

6 septembre - Le Ban des vendanges

Les Associations de Carsan



Responsable de la publication :

Brigitte Vandemeulebroucke

Comité de rédaction :

Nicole Colonna

Martine Jourdan

Georges Guilbert

Conception et réalisation :

Pascale Del Hierro

Photographies :

Philippe Robert

Impression en Mairie

Tirage : 280 exemplaires

Merci à Cécile Fauvel pour son
aimable participation

État Civil

Elle nous a rejoint:

Morgane FAUVEL - le 4 février

Ils nous ont quittés :

Guy DUBOST - le 11 janvier

Guy DEVISE - le 8 février

Simone EUZEBY veuve GERAUD - le 3 avril

Pierre MALMAZET - le 12 mai

Jean RIVIERE - le 6 juin

Ils se sont unis :

Frédérique BRINGS et Vincent BARATHIEU - le 7 juin

Heures d'ouverture de la mairie :

du lundi au jeudi le vendredi

8h à 12h 14h à 18h

Présence de Madame le Maire aux heures
d'ouverture et sur rendez-vous

Centralisation des appels « 18 »

A compter du mois de juin, lorsque vous composerez le 18 ou le 112 votre appel arrivera au Centre de Traitement de l'Alerte Unique (CTAU) basé à Nîmes au Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Ce qu'il faut savoir...

Lors d'une demande de secours, vous aurez comme interlocuteur un sapeur-pompier spécialiste de l'alerte. Vous devrez vous attacher à lui communiquer :

- une adresse précise de l'intervention
- votre numéro de téléphone et votre identité pour qu'on vous rappelle
- la nature de l'intervention avec le plus de précision possible.

•



Dans tous les cas, NE PANIQUEZ PAS, gardez votre calme et répondez aux questions.

A l'issue, les sapeurs-pompiers de **PONT-SAINT-ESPRIT** seront déclenchés immédiatement pour assurer les secours.